

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BOCAGE MAYENNAIS 1 GRANDE RUE
BP 53 - COLLECTIVITE CCBM (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 24530038900039

POSTE COMPTABLE : MAYENNE

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET GENERAL (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	32
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	33
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	34
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	38
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	39
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	40
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	42
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	43
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	44
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	45
B1.6 - Etat des engagements reçus	46
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	47
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	49
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	53
--	----

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 53107	COLLECTIVITE CCBM BUDGET GENERAL	BP 2021
----------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	19389
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	1378
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	454.00	
2	Produit des impositions directes/population	140.71	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	424.42	
4	Dépenses d'équipement brut/population	253.84	
5	Encours de dette/population	334.66	
6	DGF/population	62.51	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.38	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	1.20	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.60	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.79	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	10 472 117,98	8 858 528,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 613 589,98

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	10 472 117,98	10 472 117,98
--	----------------------	----------------------

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	7 621 060,05	6 170 165,83

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	425 498,48	519 716,47
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 1 356 676,23

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	8 046 558,53	8 046 558,53
---	---------------------	---------------------

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	18 518 676,51	18 518 676,51
----------------------------	----------------------	----------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 844 698,73	0,00	1 974 159,00	1 974 159,00	1 974 159,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 507 292,00	0,00	3 592 148,00	3 592 148,00	3 592 148,00
014	Atténuations de produits	1 731 861,00	0,00	1 732 436,00	1 732 436,00	1 732 436,00
65	Autres charges de gestion courante	1 087 698,00	0,00	1 126 519,00	1 126 519,00	1 126 519,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		8 171 549,73	0,00	8 425 262,00	8 425 262,00	8 425 262,00
66	Charges financières	98 012,00	0,00	100 745,00	100 745,00	100 745,00
67	Charges exceptionnelles	339 754,00	0,00	530 962,00	530 962,00	530 962,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues	0,00		368 686,16	368 686,16	368 686,16
Total des dépenses réelles de fonctionnement		8 609 315,73	0,00	9 428 155,16	9 428 155,16	9 428 155,16
023	Virement à la section d'investissement (5)	365 515,78		378 181,82	378 181,82	378 181,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	496 990,00		665 781,00	665 781,00	665 781,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		862 505,78		1 043 962,82	1 043 962,82	1 043 962,82
TOTAL		9 471 821,51	0,00	10 472 117,98	10 472 117,98	10 472 117,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 472 117,98
--	----------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	62 810,00	0,00	60 862,00	60 862,00	60 862,00
70	Produits services, domaine et ventes div	592 892,60	0,00	496 835,00	496 835,00	496 835,00
73	Impôts et taxes	5 577 073,00	0,00	5 779 491,00	5 779 491,00	5 779 491,00
74	Dotations et participations	2 209 044,00	0,00	2 283 450,00	2 283 450,00	2 283 450,00
75	Autres produits de gestion courante	221 872,20	0,00	189 233,00	189 233,00	189 233,00
Total des recettes de gestion courante		8 663 691,80	0,00	8 809 871,00	8 809 871,00	8 809 871,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 135,00	0,00	4 025,00	4 025,00	4 025,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 672 826,80	0,00	8 813 896,00	8 813 896,00	8 813 896,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	41 941,00		44 632,00	44 632,00	44 632,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		41 941,00		44 632,00	44 632,00	44 632,00
TOTAL		8 714 767,80	0,00	8 858 528,00	8 858 528,00	8 858 528,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	1 613 589,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 472 117,98
--	----------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	999 330,82
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	208 654,00	21 623,01	185 510,00	185 510,00	207 133,01
204	Subventions d'équipement versées	444 698,00	235 639,89	335 016,00	335 016,00	570 655,89
21	Immobilisations corporelles	829 326,00	132 717,43	766 040,00	766 040,00	898 757,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 810 000,00	913,62	4 155 000,00	4 155 000,00	4 155 913,62
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	4 292 678,00	390 893,95	5 441 566,00	5 441 566,00	5 832 459,95
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	571 678,00	0,00	1 142 473,00	1 142 473,00	1 142 473,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	327 664,32	0,00	365 389,05	365 389,05	365 389,05
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	899 342,32	0,00	1 507 862,05	1 507 862,05	1 507 862,05
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	403 100,00	34 604,53	305 000,00	305 000,00	339 604,53
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 595 120,32	425 498,48	7 254 428,05	7 254 428,05	7 679 926,53
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	41 941,00		44 632,00	44 632,00	44 632,00
041	Opérations patrimoniales (4)	234 850,00		322 000,00	322 000,00	322 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	276 791,00		366 632,00	366 632,00	366 632,00
	TOTAL	5 871 911,32	425 498,48	7 621 060,05	7 621 060,05	8 046 558,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 046 558,53
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 333 167,00	2 385,00	2 543 461,00	2 543 461,00	2 545 846,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 836 478,54	0,00	1 641 796,01	1 641 796,01	1 641 796,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	4 174 645,54	2 385,00	4 237 257,01	4 237 257,01	4 239 642,01
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	262 910,00	56 058,00	335 946,00	335 946,00	392 004,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 535 134,62	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
	Total des recettes financières	1 803 044,62	56 058,00	340 946,00	340 946,00	397 004,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	332 000,00	461 273,47	226 000,00	226 000,00	687 273,47
	Total des recettes réelles d'investissement	6 309 690,16	519 716,47	4 804 203,01	4 804 203,01	5 323 919,48
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	365 515,78		378 181,82	378 181,82	378 181,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	496 990,00		665 781,00	665 781,00	665 781,00
041	Opérations patrimoniales (4)	234 850,00		322 000,00	322 000,00	322 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 097 355,78		1 365 962,82	1 365 962,82	1 365 962,82

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		7 407 045,94	519 716,47	6 170 165,83	6 170 165,83	6 689 882,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		1 356 676,23
--	--	--------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		8 046 558,53
---	--	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	999 330,82
--	------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 974 159,00		1 974 159,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 592 148,00		3 592 148,00
014	Atténuations de produits	1 732 436,00		1 732 436,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	1 126 519,00		1 126 519,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	100 745,00	0,00	100 745,00
67	Charges exceptionnelles	530 962,00	0,00	530 962,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 500,00	665 781,00	668 281,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	368 686,16		368 686,16
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>		378 181,82	378 181,82
Dépenses de fonctionnement – Total		9 428 155,16	1 043 962,82	10 472 117,98

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 472 117,98
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	44 632,00	44 632,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 142 473,00	0,00	1 142 473,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	<i>Neutral. amort. subv. équip. versées</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	207 133,01	0,00	207 133,01
204	Subventions d'équipement versées	570 655,89	0,00	570 655,89
21	Immobilisations corporelles (6)	898 757,43	1 000,00	899 757,43
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	4 155 913,62	321 000,00	4 476 913,62
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	365 389,05	0,00	365 389,05
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	339 604,53	0,00	339 604,53
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		7 679 926,53	366 632,00	8 046 558,53

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 046 558,53
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 862,00		60 862,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	496 835,00		496 835,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	5 779 491,00		5 779 491,00
74	Dotations et participations	2 283 450,00		2 283 450,00
75	Autres produits de gestion courante	189 233,00	0,00	189 233,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	4 025,00	44 632,00	48 657,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		8 813 896,00	44 632,00	8 858 528,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 613 589,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 472 117,98
--	----------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	392 004,00	0,00	392 004,00
13	Subventions d'investissement	2 545 846,00	0,00	2 545 846,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 641 796,01	0,00	1 641 796,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	192 000,00	192 000,00
204	Subventions d'équipement versées	50 000,00	0,00	50 000,00
21	Immobilisations corporelles	2 000,00	0,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	130 000,00	130 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		665 781,00	665 781,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	687 273,47	0,00	687 273,47
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la sect° de fonctionnement</i>		378 181,82	378 181,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00		5 000,00
Recettes d'investissement – Total		5 323 919,48	1 365 962,82	6 689 882,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	1 356 676,23
--	---------------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 046 558,53
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 844 698,73	1 974 159,00	1 974 159,00
6023	Alimentation	0,00	800,00	800,00
6042	Achats prestat ^s services (hors terrains)	103 630,00	89 230,00	89 230,00
60611	Eau et assainissement	27 760,00	29 220,00	29 220,00
60612	Energie - Electricité	215 460,00	202 260,00	202 260,00
60621	Combustibles	56 600,00	67 100,00	67 100,00
60622	Carburants	85 020,00	81 100,00	81 100,00
60624	Produits de traitement	850,00	850,00	850,00
60631	Fournitures d'entretien	18 180,00	26 890,00	26 890,00
60632	Fournitures de petit équipement	52 975,00	43 685,00	43 685,00
60633	Fournitures de voirie	44 100,00	55 100,00	55 100,00
60636	Vêtements de travail	4 350,00	4 330,00	4 330,00
6064	Fournitures administratives	11 150,00	11 695,00	11 695,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	40 390,00	40 290,00	40 290,00
6068	Autres matières et fournitures	16 135,00	30 020,00	30 020,00
6132	Locations immobilières	4 400,00	4 200,00	4 200,00
6135	Locations mobilières	20 915,00	21 600,00	21 600,00
61521	Entretien terrains	13 810,00	9 700,00	9 700,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	24 790,00	20 500,00	20 500,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	7 500,00	9 500,00	9 500,00
615231	Entretien, réparations voiries	301 922,00	263 000,00	263 000,00
61551	Entretien matériel roulant	73 030,00	97 650,00	97 650,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	35 900,00	27 900,00	27 900,00
6156	Maintenance	88 327,00	89 380,00	89 380,00
6161	Multirisques	30 250,00	35 361,00	35 361,00
617	Etudes et recherches	10 250,00	50 000,00	50 000,00
6182	Documentation générale et technique	9 363,00	9 330,00	9 330,00
6184	Versements à des organismes de formation	23 707,00	25 570,00	25 570,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	200,00	200,00	200,00
6188	Autres frais divers	3 794,00	4 498,00	4 498,00
6226	Honoraires	27 315,00	75 350,00	75 350,00
6228	Divers	111 452,00	123 040,00	123 040,00
6231	Annonces et insertions	9 100,00	10 400,00	10 400,00
6233	Foires et expositions	700,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	5 200,00	5 150,00	5 150,00
6237	Publications	41 600,00	39 400,00	39 400,00
6241	Transports de biens	220,00	200,00	200,00
6247	Transports collectifs	38 050,00	21 250,00	21 250,00
6251	Voyages et déplacements	32 270,00	32 520,00	32 520,00
6256	Missions	18 250,00	19 500,00	19 500,00
6257	Réceptions	10 570,00	10 160,00	10 160,00
6261	Frais d'affranchissement	12 845,00	15 260,00	15 260,00
6262	Frais de télécommunications	41 657,00	55 030,00	55 030,00
627	Services bancaires et assimilés	2 840,00	6 400,00	6 400,00
6281	Concours divers (cotisations)	11 155,00	16 605,00	16 605,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 765,00	6 965,00	6 965,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	100 541,73	115 750,00	115 750,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 510,00	28 140,00	28 140,00
6288	Autres services extérieurs	15 920,00	22 180,00	22 180,00
63512	Taxes foncières	14 700,00	12 420,00	12 420,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	20,00	20,00	20,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	650,00	450,00	450,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	6 610,00	6 510,00	6 510,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 507 292,00	3 592 148,00	3 592 148,00
6217	Personnel affecté par la commune membre	192 220,00	190 570,00	190 570,00
6218	Autre personnel extérieur	10 000,00	18 500,00	18 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 603,00	9 791,00	9 791,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	40 657,00	41 223,00	41 223,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 538 789,00	1 567 985,00	1 567 985,00
64131	Rémunérations non tit.	729 302,00	777 917,00	777 917,00
6417	Rémunérations des apprentis	9 376,00	1 649,00	1 649,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	402 642,00	421 919,00	421 919,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	429 343,00	419 782,00	419 782,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	27 742,00	29 049,00	29 049,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	94 231,00	89 172,00	89 172,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	17 308,00	17 829,00	17 829,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	6 079,00	6 762,00	6 762,00
014	Atténuations de produits	1 731 861,00	1 732 436,00	1 732 436,00
739118	Autres reversements de fiscalité	13 000,00	14 500,00	14 500,00

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
73916	Prél / contrib redressement fin. publiques	459 194,00	459 194,00	459 194,00
739211	Attributions de compensation	1 113 769,00	1 112 844,00	1 112 844,00
739221	FNGIR	145 898,00	145 898,00	145 898,00
65	Autres charges de gestion courante	1 087 698,00	1 126 519,00	1 126 519,00
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	10 734,00	0,00	0,00
6512	Droits d'utilisat° informatique nuage	0,00	42 500,00	42 500,00
6518	Autres	0,00	10 998,00	10 998,00
6521	Déficit budgets annexes administratifs	196 568,00	146 538,00	146 538,00
6531	Indemnités	55 818,00	65 730,00	65 730,00
6532	Frais de mission	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6533	Cotisations de retraite	6 827,00	4 599,00	4 599,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	12 149,00	20 614,00	20 614,00
6535	Formation	0,00	1 800,00	1 800,00
6541	Créances admises en non-valeur	270,00	370,00	370,00
6542	Créances éteintes	730,00	750,00	750,00
6553	Service d'incendie	414 800,00	413 423,00	413 423,00
65548	Autres contributions	26 000,00	0,00	0,00
6558	Autres contributions obligatoires	3 050,00	2 050,00	2 050,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	6 500,00	6 500,00	6 500,00
657358	Subv. fonct. Autres groupements	31 822,00	50 530,00	50 530,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	320 880,00	358 567,00	358 567,00
65888	Autres	50,00	50,00	50,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		8 171 549,73	8 425 262,00	8 425 262,00
66	Charges financières (b)	98 012,00	100 745,00	100 745,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	97 699,00	98 230,00	98 230,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-2 187,00	-985,00	-985,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	2 500,00	3 500,00	3 500,00
67	Charges exceptionnelles (c)	339 754,00	530 962,00	530 962,00
6714	Bourses et prix	450,00	385,00	385,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	410,00	31 010,00	31 010,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 820,00	1 820,00	1 820,00
6748	Autres subventions exceptionnelles	337 074,00	487 747,00	487 747,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	10 000,00	10 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	2 500,00	2 500,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	2 500,00	2 500,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	368 686,16	368 686,16
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		8 609 315,73	9 428 155,16	9 428 155,16
023	Virement à la section d'investissement	365 515,78	378 181,82	378 181,82
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	496 990,00	665 781,00	665 781,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	496 990,00	665 781,00	665 781,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		862 505,78	1 043 962,82	1 043 962,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		862 505,78	1 043 962,82	1 043 962,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		9 471 821,51	10 472 117,98	10 472 117,98

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	10 472 117,98
--	----------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	18 500,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	19 485,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-985,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

- (4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	62 810,00	60 862,00	60 862,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	62 810,00	60 862,00	60 862,00
70	Produits services, domaine et ventes div	592 892,60	496 835,00	496 835,00
7062	Redevances services à caractère culturel	61 920,00	53 555,00	53 555,00
70632	Redevances services à caractère loisir	344 100,00	222 300,00	222 300,00
70688	Autres prestations de services	2 500,00	1 360,00	1 360,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	120,00	120,00	120,00
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	77 390,00	74 389,00	74 389,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	51 600,00	82 025,00	82 025,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	14 000,00	14 000,00	14 000,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	3 795,00	13 535,00	13 535,00
70872	Remb. frais B.A. et régies municipales	15 000,00	9 575,00	9 575,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	1 000,00	5 000,00	5 000,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	14 467,60	13 976,00	13 976,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	7 000,00	7 000,00	7 000,00
73	Impôts et taxes	5 577 073,00	5 779 491,00	5 779 491,00
73111	Impôts directs locaux	3 402 998,00	1 999 869,00	1 999 869,00
73112	Cotisation sur la VAE	692 844,00	679 785,00	679 785,00
73113	Taxe sur les Surfaces Commerciales	131 199,00	107 555,00	107 555,00
73114	Imposition Forf. sur Entrep. Réseau	123 358,00	134 950,00	134 950,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	25 000,00	5 000,00	5 000,00
73211	Attribution de compensation	810 473,00	829 094,00	829 094,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	385 201,00	504 327,00	504 327,00
7328	Autres fiscalités reversées	6 000,00	5 800,00	5 800,00
7346	Taxe milieux aquatiques et inondations	0,00	80 000,00	80 000,00
7382	Fraction de TVA	0,00	1 433 111,00	1 433 111,00
74	Dotations et participations	2 209 044,00	2 283 450,00	2 283 450,00
74124	Dotation d'intercommunalité	722 878,00	745 817,00	745 817,00
74126	Dot. compensat° groupements de communes	562 671,00	552 384,00	552 384,00
744	FCTVA	50 015,00	50 210,00	50 210,00
74718	Autres participations Etat	175 700,00	203 899,00	203 899,00
7472	Participat° Régions	13 000,00	13 000,00	13 000,00
7473	Participat° Départements	96 660,00	119 930,00	119 930,00
74741	Participat° Communes du GFP	56 916,00	54 800,00	54 800,00
74758	Participat° Autres groupements	1 851,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	294 251,00	268 650,00	268 650,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	4 900,00	4 750,00	4 750,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	200,00	25 000,00	25 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	2,00	10,00	10,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	230 000,00	245 000,00	245 000,00
75	Autres produits de gestion courante	221 872,20	189 233,00	189 233,00
752	Revenus des immeubles	221 872,20	189 233,00	189 233,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		8 663 691,80	8 809 871,00	8 809 871,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 135,00	4 025,00	4 025,00
7713	Libéralités reçues	3 000,00	1 500,00	1 500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	440,00	330,00	330,00
7788	Produits exceptionnels divers	5 695,00	2 195,00	2 195,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		8 672 826,80	8 813 896,00	8 813 896,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	41 941,00	44 632,00	44 632,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	41 941,00	44 632,00	44 632,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		41 941,00	44 632,00	44 632,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 714 767,80	8 858 528,00	8 858 528,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 613 589,98
--	---------------------

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				10 472 117,98

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	208 654,00	185 510,00	185 510,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	51 700,00	35 000,00	35 000,00
2031	Frais d'études	116 000,00	118 000,00	118 000,00
2033	Frais d'insertion	4 500,00	4 000,00	4 000,00
2051	Concessions, droits similaires	36 454,00	28 510,00	28 510,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	444 698,00	335 016,00	335 016,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	100 000,00	100 000,00	100 000,00
2041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	5 000,00	5 000,00	5 000,00
2041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	238 595,00	110 016,00	110 016,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	1 103,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	50 000,00	50 000,00	50 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	50 000,00	70 000,00	70 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	829 326,00	766 040,00	766 040,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	400,00	300,00	300,00
2128	Autres agencements et aménagements	17 000,00	13 000,00	13 000,00
21311	Hôtel de ville	25 000,00	30 000,00	30 000,00
21318	Autres bâtiments publics	161 650,00	146 160,00	146 160,00
2135	Installations générales, agencements	1 700,00	2 500,00	2 500,00
21571	Matériel roulant	90 000,00	70 000,00	70 000,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 500,00	1 000,00	1 000,00
21731	Bâtiments publics (mise à dispo)	5 200,00	5 000,00	5 000,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	1 600,00	2 300,00	2 300,00
21751	Réseaux de voirie (mise à dispo)	353 180,00	352 000,00	352 000,00
21758	Autres installat°, matériel (mise à disp)	700,00	0,00	0,00
2181	Installat° générales, agencements	500,00	500,00	500,00
2182	Matériel de transport	30 000,00	15 000,00	15 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	33 186,00	46 000,00	46 000,00
2184	Mobilier	23 000,00	11 660,00	11 660,00
2188	Autres immobilisations corporelles	69 710,00	55 620,00	55 620,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	2 810 000,00	4 155 000,00	4 155 000,00
2313	Constructions	2 810 000,00	4 025 000,00	4 025 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	130 000,00	130 000,00
Total des dépenses d'équipement		4 292 678,00	5 441 566,00	5 441 566,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	571 678,00	1 142 473,00	1 142 473,00
1641	Emprunts en euros	570 905,00	1 141 700,00	1 141 700,00
16818	Emprunts - Autres prêteurs	773,00	773,00	773,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	327 664,32	365 389,05	365 389,05
27638	Créance Autres établissements publics	327 664,32	365 389,05	365 389,05
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		899 342,32	1 507 862,05	1 507 862,05
458102	DEPENSE (A SUBDIVISER PAR MANDAT) SELUNE (6)	0,00	125 000,00	125 000,00
458110	DEPENSE(A SUBDIVISER PAR MANDAT) COLMONT 2017-2021 (6)	204 000,00	180 000,00	180 000,00
458112	DEPENSE(A SUBDIVISER PAR MANDAT) AIRON 2019-2024 (6)	140 000,00	0,00	0,00
458114	DEPENSES(A SUBDIV PAR OP)REMEANDRAGE RUISSEAU GOUE (6)	59 100,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		403 100,00	305 000,00	305 000,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 595 120,32	7 254 428,05	7 254 428,05
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	41 941,00	44 632,00	44 632,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	41 941,00	44 632,00	44 632,00
13911	Etat et établissements nationaux	4 398,00	4 398,00	4 398,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	15 444,00	16 378,00	16 378,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	11 752,00	12 837,00	12 837,00
139141	Sub. transf cpte résult. Communes du GFP	0,00	672,00	672,00
13917	Sub. transf cpte résult.Budget communaut	4 432,00	4 432,00	4 432,00
13918	Autres subventions d'équipement	1 566,00	1 566,00	1 566,00

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13931	Sub. transf cpte résult. D.E.T.R.	4 349,00	4 349,00	4 349,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	234 850,00	322 000,00	322 000,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	111 100,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 000,00	1 000,00
2313	Constructions	123 750,00	321 000,00	321 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE	276 791,00	366 632,00	366 632,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	5 871 911,32	7 621 060,05	7 621 060,05

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	425 498,48
-----------------------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 046 558,53
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	2 333 167,00	2 543 461,00	2 543 461,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	200 000,00	200 000,00	200 000,00
1312	Subv. transf. Régions	550 250,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	682 917,00	921 461,00	921 461,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	300 000,00	450 000,00	450 000,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	600 000,00	972 000,00	972 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 836 478,54	1 641 796,01	1 641 796,01
1641	Emprunts en euros	1 836 478,54	1 641 796,01	1 641 796,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	50 000,00	50 000,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	25 000,00	25 000,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	2 000,00	2 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		4 174 645,54	4 237 257,01	4 237 257,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 798 044,62	335 946,00	335 946,00
10222	FCTVA	262 910,00	335 946,00	335 946,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 535 134,62	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00	5 000,00
Total des recettes financières		1 803 044,62	340 946,00	340 946,00
458202	RECETTES (A SUBDIVISER PAR MANDAT) SELUNE (5)	0,00	100 000,00	100 000,00
458210	RECETTE(A SUBDIVISER PAR OPERAT°)COLMONT 2017-2021 (5)	169 100,00	126 000,00	126 000,00
458212	RECETTE(A SUBDIVISER PAR OPERAT°) AIRON 2019-2024 (5)	127 500,00	0,00	0,00
458214	RECETTES(A SUBDIV PAR OP)REMEANDRAGE RUISSEAU GOUE (5)	35 400,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		332 000,00	226 000,00	226 000,00
TOTAL RECETTES REELLES		6 309 690,16	4 804 203,01	4 804 203,01
021	Virement de la sect° de fonctionnement	365 515,78	378 181,82	378 181,82
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	496 990,00	665 781,00	665 781,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	35 186,00	37 246,00	37 246,00
28031	Frais d'études	102,00	586,00	586,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	9 012,00	11 760,00	11 760,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 024,00	1 215,00	1 215,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	79 061,00	89 162,00	89 162,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	12 159,00	13 019,00	13 019,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 334,00	5 334,00	5 334,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	125,00	125,00	125,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	134,00	134,00	134,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	18 186,00	28 774,00	28 774,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	3 201,00	15 676,00	15 676,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	20 352,00	27 758,00	27 758,00
28051	Concessions et droits similaires	17 993,00	30 543,00	30 543,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	350,00	180,00	180,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 885,00	16 830,00	16 830,00
281318	Autres bâtiments publics	73 797,00	79 798,00	79 798,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 868,00	2 116,00	2 116,00
28138	Autres constructions	2 010,00	21 032,00	21 032,00
281571	Matériel roulant	77 285,00	114 626,00	114 626,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	20 626,00	27 970,00	27 970,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	1 679,00	420,00	420,00

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	910,00	225,00	225,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	0,00	3 014,00	3 014,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	9 180,00	1 909,00	1 909,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	0,00	631,00	631,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	0,00	1 145,00	1 145,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	0,00	919,00	919,00
28182	Matériel de transport	9 865,00	9 865,00	9 865,00
28183	Matériel de bureau et informatique	19 273,00	36 729,00	36 729,00
28184	Mobilier	15 092,00	33 127,00	33 127,00
28188	Autres immo. corporelles	60 301,00	53 913,00	53 913,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		862 505,78	1 043 962,82	1 043 962,82
041	Opérations patrimoniales (9)	234 850,00	322 000,00	322 000,00
2031	Frais d'études	120 000,00	187 000,00	187 000,00
2033	Frais d'insertion	3 750,00	5 000,00	5 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	130 000,00	130 000,00
458211	RECETTE(A SUBDIVISER PAR OPERAT) HUARD LESBOIS	40 715,00	0,00	0,00
458213	RECETTE(A SUBDIVI PAR OPERAT) ZA DES BOIS-LANDIVY	70 385,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 097 355,78	1 365 962,82	1 365 962,82
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 407 045,94	6 170 165,83	6 170 165,83

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	519 716,47
-----------------------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 356 676,23
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	8 046 558,53
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					10 936 723,43									
1641 Emprunts en euros (total)					10 936 723,43									
00015815184 (E2006)	CREDIT AGRICOLE	12/04/2007	12/04/2007	15/07/2007	600 000,00	V	EURIBOR3M	4,130	2,105		T	C	N	A-1
00046260206 (2013-01)	CREDIT MUTUEL	04/09/2012	15/03/2013	15/06/2013	250 000,00	F	FIXE	4,200	4,711		T	P	N	A-1
00083549431 (2012-01)	CREDIT AGRICOLE	27/07/2012	10/10/2012	10/01/2013	350 000,00	F	FIXE	5,210	4,667		T	P	N	A-1
00381-462602004-04 (2010-1)	CREDIT MUTUEL	22/12/2010	28/12/2010	05/03/2011	122 000,00	F	FIXE	3,770	3,824		T	P	N	A-1
00381-462606-205 (2010-03)	CREDIT MUTUEL	22/12/2010	28/12/2010	05/03/2011	255 000,00	F	FIXE	3,770	3,824		T	P	N	A-1
00381/000462602 07 (2016-01)	CREDIT MUTUEL	25/11/2016	01/12/2016	28/02/2017	255 000,00	F	FIXE	0,856	0,843		T	P	N	A-1
0038172089300202 (G2007)	CREDIT MUTUEL	07/12/2007	07/12/2007	05/03/2008	300 000,00	V	EURIBOR3M	4,689	0,812		T	P	N	A-1
0038172089300303 (C2007)	CREDIT MUTUEL	28/12/2007	28/12/2007	05/01/2009	20 000,00	V	EURIBOR12M	4,630	2,005		A	P	N	A-1
0411592 (234200201)	CAISSE D'EPARGNE	29/04/2002	25/05/2002	25/09/2002	76 225,00	V	EURIBOR3M	3,667	1,979		T	C	N	A-1
090608 (T3-2012-01)	CREDIT AGRICOLE	28/12/2009	15/12/2011	15/12/2012	667 334,00	V	EURIBOR3M	1,426	0,528		A	C	N	A-1
10000695068 (2017-05)	CREDIT AGRICOLE	06/11/2017	12/04/2018	15/07/2018	445 000,00	F	FIXE	1,550	1,559		T	P	N	A-1
10001793490 (2020-03-790)	CREDIT AGRICOLE	24/11/2020	29/12/2020	10/03/2021	243 859,00	F	FIXE	0,250	0,250		T	P	N	A-1
10001793527 (2020-04-790)	CREDIT AGRICOLE	24/11/2020	29/12/2020	29/12/2021	1 500 000,00	V	EURIBOR12M	0,035	0,542		A	P	N	A-1
1211654 (1211654)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23/12/2011	24/12/2011	01/01/2013	371 000,00	F	FIXE	4,510	4,504		A	P	N	A-1
17397382808 (A2002)	CREDIT AGRICOLE	26/03/2002	26/03/2002	05/06/2002	70 126,00	F	FIXE	3,939	5,180		T	P	N	A-1
4801762 (2016-02)	CAISSE D'EPARGNE	07/11/2016	15/12/2016	15/03/2017	78 000,00	F	FIXE	1,020	1,024		T	C	N	A-1
6900819 (0306/1)	CAISSE D'EPARGNE	03/03/2006	10/03/2006	25/06/2006	450 000,00	F	FIXE	3,470	3,511		T	P	N	A-1
70002746946 (60000)	CREDIT AGRICOLE	18/01/2005	24/03/2005	10/06/2005	60 000,00	V	EURIBOR3M	2,308	1,758		T	P	N	A-1
70002747195 (A2005)	CREDIT AGRICOLE	18/01/2005	18/01/2005	10/06/2005	55 000,00	V	EURIBOR3M	3,220	2,326		T	P	N	A-1
7148905 (SPIG/1)	CAISSE D'EPARGNE	27/03/2007	25/01/2007	25/04/2007	930 000,00	F	FIXE	4,120	4,093		T	P	N	A-1
7616976 (0903)	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2009	16/12/2009	25/05/2010	540 000,00	F	FIXE	3,600	3,026		T	P	N	A-1
8247734 (2012-02)	CAISSE D'EPARGNE	04/10/2012	25/12/2012	25/03/2013	100 000,00	F	FIXE	5,830	5,963		T	P	N	A-1
85070085 (F2007)	CAISSE D'EPARGNE	10/07/2007	25/07/2007	25/10/2007	300 000,00	V	EURIBOR3M	0,532	0,648		T	P	N	A-1
MIN142065EUR (01050/1)	CREDIT LOCAL DE France	27/02/2001	01/03/2002	01/03/2002	210 490,43	F	FIXE	5,630	5,748		T	P	N	A-1
MIN507702EUR (2014-06)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2014	23/12/2014	01/10/2015	840 000,00	V	EURIBOR3M	0,081	0,967		T	C	N	A-1
MON501615 (2014-04)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2014	23/12/2014	01/03/2015	260 000,00	V	EURIBOR3M	0,081	0,990		T	C	N	A-1

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
MON501616 (2014-05)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2014	01/12/2014	01/03/2015	235 000,00	V	EURIBOR3M	0,081	0,832		T	C	N	A-1
MON501617 (2014-03)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	20/11/2014	25/11/2014	01/03/2015	116 000,00	V	EURIBOR3M	0,081	0,875		T	C	N	A-1
MON519979EUR (2017-02)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/11/2017	28/11/2017	01/03/2018	165 820,00	F	FIXE	0,930	0,933		T	P	N	A-1
MON519980EUR (2017-03)	CAISSE DE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	06/12/2017	28/11/2017	01/03/2018	125 000,00	F	FIXE	0,620	0,667		T	P	N	A-1
MON528304EUR (201901230)	BANQUE POSTALE	11/09/2019	23/09/2019	01/01/2020	194 769,00	F	FIXE	0,730	0,732		T	P	N	A-1
MON528305EUR (201902230)	BANQUE POSTALE	11/09/2019	23/09/2019	01/01/2020	190 000,00	F	FIXE	0,300	0,300		T	P	N	A-1
MON528306 (201901262)	BANQUE POSTALE	03/07/2019	23/09/2019	01/01/2020	280 550,00	F	FIXE	0,730	0,732		T	P	N	A-1
MON528306 (201903230)	BANQUE POSTALE	03/07/2019	23/09/2019	01/01/2020	280 550,00	F	FIXE	0,730	0,732		T	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					3 865,00									
1681 Autres emprunts (total)					3 865,00									

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
201600306 (20180101)	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	31/12/2018	31/12/2018	01/01/2020	3 865,00	F	FIXE	0,000	0,000		A	P	N	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					10 940 588,43									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		6 946 828,78					1 109 544,90	91 744,66	0,00	17 985,96
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		6 946 828,78					1 109 544,90	91 744,66	0,00	17 985,96
00015815184 (E2006)	N	0,00	A-1	330 000,00	16,25	V	EURIBOR3M	0,300	20 000,00	967,50	0,00	196,33
00046260206 (2013-01)	N	0,00	A-1	179 506,86	12,17	F	FIXE	4,200	11 459,87	7 360,37	0,00	333,29
00083549431 (2012-01)	N	0,00	A-1	194 067,81	6,75	F	FIXE	3,890	24 610,30	7 193,13	0,00	1 483,17
00381-462602004-04 (2010-1)	N	0,00	A-1	72 312,47	9,92	F	FIXE	3,770	6 072,35	2 641,01	0,00	180,35
00381-462606-205 (2010-03)	N	0,00	A-1	151 144,32	9,92	F	FIXE	3,770	12 692,29	5 520,11	0,00	376,97
00381/000462602 07 (2016-01)	N	0,00	A-1	111 122,27	2,83	F	FIXE	0,840	36 730,37	817,94	0,00	55,54
0038172089300202 (G2007)	N	0,00	A-1	179 133,26	16,92	V	EURIBOR3M	0,150	10 411,32	262,84	0,00	18,28
0038172089300303 (C2007)	N	0,00	A-1	4 363,12	2,00	V	EURIBOR12M	0,204	1 451,42	8,90	0,00	5,87
0411592 (234200201)	N	0,00	A-1	19 818,50	6,42	V	EURIBOR3M	0,000	3 049,00	0,00	0,00	0,00
090608 (T3-2012-01)	N	0,00	A-1	238 338,00	4,92	V	EURIBOR3M	0,145	47 667,14	350,40	0,00	13,06
10000695068 (2017-05)	N	0,00	A-1	396 607,39	17,25	F	FIXE	1,516	19 887,21	6 032,19	0,00	1 237,65
10001793490 (2020-03-790)	N	0,00	A-1	243 859,00	6,92	F	FIXE	0,250	34 576,36	545,07	0,00	31,98
10001793527 (2020-04-790)	N	0,00	A-1	1 500 000,00	2,92	V	EURIBOR12M	0,535	497 334,52	8 136,46	0,00	44,70
1211654 (1211654)	N	0,00	A-1	203 630,09	6,00	F	FIXE	4,436	25 385,26	9 183,73	0,00	8 038,84
17397382808 (A2002)	N	0,00	A-1	26 241,37	6,17	F	FIXE	3,890	3 783,92	966,04	0,00	63,09
4801762 (2016-02)	N	0,00	A-1	62 400,00	15,92	F	FIXE	1,020	3 900,00	621,56	0,00	26,52
6900819 (0306/1)	N	0,00	A-1	149 621,27	5,17	F	FIXE	3,470	26 446,85	4 850,19	0,00	71,24
70002746946 (60000)	N	0,00	A-1	13 984,86	4,42	V	EURIBOR3M	0,000	3 290,56	0,00	0,00	0,00
70002747195 (A2005)	N	0,00	A-1	13 439,60	4,17	V	EURIBOR3M	0,260	3 154,55	31,87	0,00	1,56
7148905 (SPIG/1)	N	0,00	A-1	388 790,41	6,25	F	FIXE	4,120	53 283,84	15 201,96	0,00	2 534,19
7616976 (0903)	N	0,00	A-1	153 301,26	3,08	F	FIXE	1,070	46 603,82	1 453,74	0,00	114,16
8247734 (2012-02)	N	0,00	A-1	73 014,64	11,92	F	FIXE	5,830	4 338,51	4 163,05	0,00	77,00
85070085 (F2007)	N	0,00	A-1	207 408,62	16,50	V	EURIBOR3M	0,000	9 049,14	0,00	0,00	0,00
MIN142065EUR (01050/1)	N	0,00	A-1	8 740,62	0,42	F	FIXE	5,630	8 740,62	185,06	0,00	0,00
MIN507702EUR (2014-06)	N	0,00	A-1	619 500,00	14,50	V	EURIBOR3M	0,806	42 000,00	5 768,70	0,00	1 461,08

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON501615 (2014-04)	N	0,00	A-1	182 000,00	13,92	V	EURIBOR3M	0,772	13 000,00	1 520,36	0,00	126,90
MON501616 (2014-05)	N	0,00	A-1	94 000,00	3,92	V	EURIBOR3M	0,552	23 500,00	539,48	0,00	39,58
MON501617 (2014-03)	N	0,00	A-1	69 600,07	8,92	V	EURIBOR3M	0,642	7 733,32	484,32	0,00	39,52
MON519979EUR (2017-02)	N	0,00	A-1	117 681,04	6,92	F	FIXE	0,930	16 346,75	1 037,53	0,00	81,15
MON519980EUR (2017-03)	N	0,00	A-1	72 091,64	3,92	F	FIXE	0,620	17 855,77	405,51	0,00	27,71
MON528304EUR (201901230)	N	0,00	A-1	182 436,78	13,75	F	FIXE	0,714	12 422,51	1 297,81	0,00	310,28
MON528305EUR (201902230)	N	0,00	A-1	163 100,71	5,75	F	FIXE	0,293	26 980,07	458,97	0,00	102,09
MON528306 (201901262)	N	0,00	A-1	262 786,40	13,75	F	FIXE	0,714	17 893,63	1 869,43	0,00	446,93
MON528306 (201903230)	N	0,00	A-1	262 786,40	13,75	F	FIXE	0,714	17 893,63	1 869,43	0,00	446,93
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		3 092,00					773,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		3 092,00					773,00	0,00	0,00	0,00
201600306 (20180101)	N	0,00	A-1	3 092,00	3,00	F	FIXE	0,000	773,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		6 949 920,78					1 110 317,90	91 744,66	0,00	17 985,96

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	35	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	6 949 920,78	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 762.25 €	2020-03-04

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 187 105,00	I 1 187 105,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 142 473,00	1 142 473,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 141 700,00	1 141 700,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	773,00	773,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		44 632,00	44 632,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	44 632,00	44 632,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 187 105,00	425 498,48	0,00	1 612 603,48

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 384 908,82	III 1 384 908,82
Ressources propres externes de l'année (a)		335 946,00	335 946,00
10222	FCTVA	335 946,00	335 946,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 048 962,82	1 048 962,82
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	37 246,00	37 246,00
28031	Frais d'études	586,00	586,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	11 760,00	11 760,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	1 215,00	1 215,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	89 162,00	89 162,00
28041482	Subv.Cne : Bâtiments, installations	13 019,00	13 019,00
2804172	Autres EPL : Bâtiments, installations	5 334,00	5 334,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	125,00	125,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	134,00	134,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	28 774,00	28 774,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	15 676,00	15 676,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	27 758,00	27 758,00
28051	Concessions et droits similaires	30 543,00	30 543,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	180,00	180,00
28128	Autres aménagements de terrains	16 830,00	16 830,00
281318	Autres bâtiments publics	79 798,00	79 798,00
28135	Installations générales, agencements, ..	2 116,00	2 116,00
28138	Autres constructions	21 032,00	21 032,00
281571	Matériel roulant	114 626,00	114 626,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	27 970,00	27 970,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	420,00	420,00
281731	Bâtiments publics (m. à dispo)	225,00	225,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	3 014,00	3 014,00
281751	Réseaux de voirie (m. à dispo)	1 909,00	1 909,00
281758	Autres installat°, matériel (m. à dispo)	631,00	631,00
281784	Mobilier (m. à dispo)	1 145,00	1 145,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	919,00	919,00
28182	Matériel de transport	9 865,00	9 865,00
28183	Matériel de bureau et informatique	36 729,00	36 729,00
28184	Mobilier	33 127,00	33 127,00
28188	Autres immo. corporelles	53 913,00	53 913,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
024	Produits des cessions d'immobilisations	5 000,00	5 000,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	378 181,82	378 181,82

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	1 384 908,82	519 716,47	1 356 676,23	0,00	3 261 301,52

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 612 603,48
Ressources propres disponibles	IV	3 261 301,52
Solde	V = IV – II (6)	1 648 698,04

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	II	0.00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0.00

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2005	Immobilier : Atelier relais	56 983,04	TAROT La Tannière (53)	240	56 983,04	56 983,04	56 983,04	14 245,70	0,00	185 194,82
2015	Immobilier : Atelier relais	32 551,32	AMCP Michel	240	32 551,32	32 551,32	32 551,32	32 551,32	315 537,79	445 743,07
2016	Immobilier : Atelier relais	9 936,72	La galetiere Gorron	180	10 135,46	10 338,17	10 544,93	10 755,83	57 093,27	98 867,66
2017	Immobilier : Atelier relais	67 670,00	MECARELEP Gorron	240	70 670,00	73 670,00	76 670,00	79 670,00	1 083 780,00	1 384 460,00
2017	Immobilier : Maison de sante Ambrieres les vallees	2 127,96	MMES BIGOT CHEVALIER MR GAHERY	108	2 127,96	2 127,96	2 127,96	2 127,96	3 901,26	12 413,10
2017	Immobilier : Maison de sante Fougerolles du plessis	3 778,20	MMES JOUENNE FREARD PEROU	108	3 778,20	3 778,20	3 778,20	3 778,20	1 889,10	17 001,90
2017	Immobilier : Maison de sante Fougerolles du plessis	8 147,64	SCM FAVRE SICOT	108	8 147,64	8 147,64	8 147,64	8 147,64	4 073,82	36 664,38
2018	Immobilier : Atelier relais	60 768,16	AR route de Ceauce Ambrieres	240	62 287,00	63 844,52	65 440,66	67 076,68	1 025 228,90	1 283 877,76
2018	Immobilier : Maison de sante Ambrieres les vallees	702,24	MME BOUSSIN VERONIQUE	108	702,24	702,24	702,24	702,24	1 287,44	4 096,40
2018	Immobilier : Maison de sante Ambrieres les vallees	8 438,40	SCM LHUISSIER DUVAL	108	8 438,40	8 438,40	8 438,40	8 438,40	15 470,40	49 224,00
2018	Immobilier : Maison de sante Ambrieres les vallees	2 373,48	MME JAEHN	108	2 373,48	2 373,48	2 373,48	2 373,48	4 351,38	13 845,30
2018	Immobilier : Maison de sante Oisseau	3 291,24	MR MARCHAND	108	3 291,24	3 291,24	3 291,24	3 291,24	6 033,94	19 198,90
2019	Immobilier : Maison de sante Montaudin	3 255,84	SCM LES INFIRMIERS DE MONTAUDIN	108	3 255,84	3 255,84	3 255,84	3 255,84	7 461,30	20 484,66
2019	Immobilier : Maison de sante Montaudin	3 146,16	MME LE METAYER	108	3 146,16	3 146,16	3 146,16	3 146,16	7 209,95	19 794,59
2019	Immobilier : Maison de sante Gorron	9 296,64	INFIRMIERS DE GORRON	108	9 296,64	9 296,64	9 296,64	9 296,64	27 115,20	64 301,76
2019	Immobilier : Maison de sante Gorron	629,16	SCM LELIEVRE MARTEAU	108	629,16	629,16	629,16	629,16	1 835,05	4 351,69
2019	Immobilier : Maison de sante Gorron	19 596,24	SCM MAISON MEDICALE	108	19 596,24	19 596,24	19 596,24	19 596,24	57 157,68	135 542,64
2020	Immobilier : Maison de sante Ambrieres les vallees	10 004,40	M Y LETELLIER MASSEUR KINE	108	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2020	Immobilier : Maison de sante Fougerolles du plessis	583,20	MME LEMONNIER	108	583,20	583,20	583,20	583,20	2 235,60	4 568,40
2020	Immobilier : Maison de sante Oisseau	2 740,60	MME POLGAR	108	3 288,72	3 288,72	3 288,72	3 288,72	12 880,82	26 035,70
2020	Immobilier : Maison de sante Gorron	591,84	CONSEIL DEPARTEMENTAL	108	591,84	591,84	591,84	591,84	2 071,44	4 438,80

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (1)				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	TOTAL				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
204132		AIDE A L IMMOBILIER	DEPARTEMENT	Département	100 000,00
2041411		PROJETS TOURISTIQUES	COMMUNES DU TERRITOIRE	Commune	5 000,00
2041412		FONDS DE CONCOURS	COMMUNES DU TERRITOIRE	Commune	110 016,00
20421		SOUTIEN A LECONOMIE ARTI +	DIV ARTISANTS & COMMERCANTS	Personne physique	50 000,00
20422		SOUTIEN A LECONOMIE ARTI + ET BOVIDUCS	DIV ARTISANTS & COMMERCANTS	Personne physique	70 000,00
FONCTIONNEMENT					
657341		SUBV BASSIN DE VIE GORRON	DIV COMMUNES DU BASSIN DE VIE DE GORRON	Commune	4 000,00
657341		SUBV BASSIN DE VIE AMBRIERES	DIV COMMUNES DU BASSIN DE VIE D AMBRIERES	Commune	2 500,00
657358		ETUDE PCAET	CC ERNEE	Etablissement de droit public	3 000,00
657358		PART LEADER	CC MAYENNE	Etablissement de droit public	7 000,00
657358		PART CROQ LES MOTS MARMOTS	CC MAYENNE	Etablissement de droit public	10 530,00
657358		CONTRIBUTIONS	SYBAMA	Etablissement de droit public	16 000,00
657358		PART VARENNE (GEMAPI)	CC ANDAINE PASSAIS (61)	Etablissement de droit public	4 000,00
657358		CONTRIBUTIONS	SYNDICAT ERNEE	Etablissement de droit public	10 000,00
6574		PART FONCTIONNEMENT	ADMR	Association	52 000,00
6574		CONV DE SERVICES PARTENARIAT	VALOREN	Association	43 930,00
6574		ACTIONS ANIMATIONS	UNION COMMERCIALE AMBRIERES	Association	12 000,00
6574		ACTIONS ANIMATIONS	UNION COMMERCIALE LANDIVY	Association	12 000,00
6574		ACTIONS ANIMATIONS	UNION COMMERCIALE GORRON	Association	12 000,00
6574		ACTIONS CROQ LES MOTS MARMOTS	LE KIOSQUE	Association	4 630,00
6574		PART FONCTIONNEMENT	DIVERSES ASSOCIATIONS BASSIN DE VIE AMBRIERES	Association	7 650,00
6574		PART FONCTIONNEMENT	DIVERSES ASSOCIATIONS BASSIN DE VIE GORRON	Association	15 370,00
6574		PART FONCTIONNEMENT	DIVERSES ASSOCIATIONS BASSIN DE VIE LANDIVY	Association	25 187,00
6574		CONV DE PARTENARIAT	ASS. OFFICE DU SPORT ET DES LOISIRS GORRON	Association	14 000,00
6574		FORMATION INDIVIDUELLE	DIV ARTISANTS & COMMERCANTS	Personne physique	3 000,00
6574		COTISATION	ASSOCIATION COODEMMARRAGE 53	Association	1 000,00
6574		PRETS RELAIS	ASSOCIATION MAYENNE INITIATIVE	Association	7 000,00
6574		COTISATION	ASSOCIATION MISSION LOCALE	Association	15 000,00
6574		COTISATION	ASSOCIATION MAYENNE INITIATIVE	Association	5 000,00
6574		LUTTE RAGONDINS	DIVERSES PERSONNES PRIVEES	Autre personne de droit privé	21 000,00
6574		SUBV FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION TOUR DU BOCAGE	Association	5 000,00
6574		SUBV FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION AMICALE DES AGENTS DE LA CCBM	Association	5 600,00
6574		SUBV FONCTIONNEMENT	ASSOCIATION MIJ	Association	69 400,00
6574		SUBV FONCTIONNEMENT	COOPERATION HAUTE MAYENNE	Association	10 000,00
6574		PART SPECTACLES	NUITS DE LA MAYENNE	Association	2 100,00
6574		SUBV FONCTIONNEMENT	DIV ASSOCIATIONS SOLIDARITE	Association	13 700,00
6574		PRIME ACHAT VELO ELECTRIQUE	PERSONNE MORALE DE DROIT PRIVE	Association	2 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

- (2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
- (3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		17,50	0,69	18,19	15,19	3,00	18,19
Adjoint administratif pal 1 cl	C	1,80	0,00	1,80	1,80	0,00	1,80
Adjoint administratif pal 2 cl	C	0,00	0,69	0,69	0,69	0,00	0,69
Adjoint administratif terr.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	2,70	0,00	2,70	2,70	0,00	2,70
Attaché principal	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur principal 1 cl	B	3,00	0,00	3,00	2,00	1,00	3,00
Rédacteur principal 2 cl	B	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		18,00	2,26	20,26	16,67	3,59	20,26
Adjoint technique pal 2 cl	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique territorial	C	9,00	2,26	11,26	8,67	2,59	11,26
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal de 2 cl	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Educateur A.P.S pal 2cl	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
FILIERE CULTURELLE (h)		15,90	4,59	20,49	12,00	8,49	20,49
Adjoint du patrimoine pal 1 cl	C	1,00	0,60	1,60	1,60	0,00	1,60
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Adjoint territorial patrimoine	C	1,00	0,50	1,50	1,50	0,00	1,50
Assistant conservation pal 1c	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Assistant conservation pal 2c	B	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	6,90	3,49	10,39	3,90	6,49	10,39
Assistant ens. art. pal 2è cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		9,90	1,50	11,40	8,70	2,70	11,40
Adjoint d'animation pal 1 cl	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Adjoint d'animation pal 2 cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial animation	C	1,00	0,70	1,70	1,00	0,70	1,70
Animateur	B	6,90	0,00	6,90	4,90	2,00	6,90
Animateur principal de 2ème cl	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,53	0,00	0,53	0,00	0,53	0,53
Apprenti		0,53	0,00	0,53	0,00	0,53	0,53
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		63,83	9,04	72,87	53,56	19,31	72,87

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint du patrimoine pal 2 cl	C	CULT	332	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	333	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	335	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	354	0,00	3-4	CDI
Adjoint technique territorial	C	TECH	331	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	337	0,00	A	CDD
Adjoint technique territorial	C	TECH	372	0,00	A	CDD
Adjoint territorial animation	C	ANIM	330	0,00	A	CDD
Animateur	B	ANIM	349	0,00	3-b	CDD
Animateur	B	ANIM	361	0,00	3-b	CDD
Apprenti		OTR	0	0,00	A	CDD
Assistant conservation pal 2c	B	CULT	356	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	404	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	419	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	419	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	392	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	392	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	392	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	419	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	484	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	404	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	419	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	404	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	404	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	419	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	465	0,00	A	CDD
Assistant ens. art. pal 1er cl	B	CULT	441	0,00	A	CDD
Attaché principal	A	ADM	806	0,00	3-4	CDI
Educateur A.P.S pal 2cl	B	SP	379	0,00	A	CDD
Rédacteur	B	ADM	349	0,00	A	CDD
Rédacteur principal 1 cl	B	ADM	465	0,00	3-4	CDI
Technicien principal de 2 cl	B	TECH	362	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.

COLLECTIVITE CCBM - BUDGET GENERAL - BP - 2021

SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 - 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 - 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 - 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 - 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 - 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 - 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 - 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 - 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 - 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 - 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 - 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : autres (préciser).
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 42

Nombre de membres présents : 36

Nombre de suffrages exprimés : 41

VOTES :

Pour : 41

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/02/2021

Présenté par Le Président, M. Bruno LESTAS (1),

A Gorrion, le 03/03/2021

Le Président, M. Bruno LESTAS,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Gorrion, le 03/03/2021

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ALLAIN Jean-Marc	
ANGOT Roland	
AVENEAU Odile	
BARASCUD Franck	
BARBE Marcel	
BETTON Amélie	
BOISNARD Daniel	
BOULLE David	
BRILHAULT Gérard	
BURON Jean-Pierre	
CAHU Loïc	
CHAUVIN Prosper-Alain	
CHÊNE Anaïs	
CONEUF René	
CORBEAU Catherine	
CRONIER COUSIN Anne	
DESMAIRES Patrick	
DIVARET Edith	
DORSY Emmanuel	
DUBOIS Yvonne	
DUCHEMIN Françoise	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

FOUQUE BIGNON Agnès	
FOURNIER Christine	
GAHERY Jean-Paul	
GUERRIER Manuela	
GUESDON Marie-Antoinette	
JUIN Jean Paul	
LAGOUTTE Léonce	
LANDAIS Carole	
LAUNAY Magali	
LECHERBAULT Christian	
LEMAITRE Patrick	
LESTAS Bruno	
LORY Gérard	
MANCEAU Stéphane	
MARY Maryline	
MAUBERT Valérie	
MENARD Guy	
ORY Bernard	
RONCERAY Marcel	
ROULETTE Maurice	
VESVAL Roselyne	

Certifié exécutoire par Le Président, M. Bruno LESTAS (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/03/2021, et de la publication le 16/03/2021

A Gorron, le 16/03/2021

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le conseil de communauté.